

**COMMUNICATION DU BURKINA A L'ATELIER REGIONAL DE  
CONAKRY SUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES**

Présentée par Youssoufou OUEDRAOGO

AOUT 2004

## INTRODUCTION

Le Burkina Faso, pays extrêmement pauvre, est confronté depuis plusieurs décennies à la gestion des phénomènes récurrents des catastrophes.

D'origines naturelle, humaine ou technologique, les catastrophes produisent au cours de leurs manifestations des dégâts immenses, des perturbations économiques, des pertes en vies humaines, en un mot provoquent la rupture de l'équilibre social ou la dégradation des conditions de vie des communautés et/ou des zones affectées.

Elles sont multiples et se manifestent différemment, mais font partie intégrante de l'environnement dans lequel nous vivons. Pendant leur phase d'état ou crise, elles créent d'innombrables victimes nécessitant une aide dépassant la capacité de réponse de la communauté touchée d'où l'intervention des acteurs de la solidarité par la mise en œuvre des programmes d'assistance humanitaire.

Notre communication qui porte sur la présentation des capacités de gestion des catastrophes humanitaires au Burkina Faso, mécanismes et perspectives d'intégration d'une culture nationale de prévention en vue de la réduction de leur impact sur le développement socio-économique, est étroitement liée à l'action du Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation ( CONASUR ).

Elle comporte essentiellement :

- une présentation du phénomène des crises au Burkina Faso ;
- les mécanismes de gestion des crises ;
- les perspectives d'amélioration et de renforcement des programmes de prévention.

### I. Présentation du phénomène des crises au Burkina Faso .

Le phénomène des crises au Burkina Faso n'est pas aussi récent.

En effet, des grandes famines des années 1931 et 1932 , des suites des sécheresses catastrophiques à celles de 1970, 1973, 1983 – 1984, 2000-2001, des inondations catastrophiques de 1992, 1994, via les guerres frontalières de 1974 et 1985, aux récentes opérations de rapatriements de nos compatriotes de certains pays, dont la Côte d'Ivoire ,etc., on pourrait dire que notre pays connaît des crises humanitaires, en ce qu'elles affectent considérablement la vie des communautés humaines et perturbent les politiques économiques et les différents plans de développement.

## Typologie des crises au Burkina Faso

Au Burkina Faso, les principales crises rencontrées sont:

- les guerres frontalières et les tensions sociales, entraînant d'importants mouvements de populations ;
- les éboulements sur les sites aurifères ;
- les inondations (pluies violentes exceptionnelles, crues ou rupture de barrages, ...);
- les incendies, les feux de brousse, les sécheresses ;
- les prédateurs des récoltes (éléphants, hippopotames, acridiens, oiseaux granivores, criquets pèlerins ...);
- les épidémies de méningite, de choléra, la pandémie du VIH/Sida ;
- les épizooties ;
- les mouvements de rapatriés Burkinabé de l'étranger.

## II- Les mécanismes de gestion des crises au Burkina Faso

La survenue d'une catastrophe est conditionnée par plusieurs facteurs dont les principaux sont le risque et la vulnérabilité.

L'explication est liée au fait que les infrastructures, les populations et les autorités ont des niveaux de préparation différents face aux risques existants.

Les mesures préventives, bien que moins coûteuses que la facture des conséquences des catastrophes sont encore négligées dans beaucoup de pays en voie de développement comme le Burkina Faso.

Les populations les plus pauvres sont les plus exposées aux risques, devenant particulièrement vulnérables à toute catastrophe.

Quelles stratégies et ressources sont – elles nécessaires pour être à l'abri des conséquences des catastrophes. A ces interrogations, nous trouverons les réponses dans l'action du CONASUR qui est la structure nationale habilitée à gérer les catastrophes au Burkina Faso.

### **2.1. Brève présentation du CONASUR**

Créé depuis 1973 sous le nom de Sous Comité de Lutte contre les Effets de la Sécheresse (SCLES), la structure est assortie d'une volonté politique des autorités du pays de faire face aux conséquences des grandes sécheresses des années 1973, 83 et 84. Elle deviendra en 1985, Commission Nationale de Lutte contre les Effets de la Sécheresse, dotée d'un Secrétariat Permanent, chargé de l'exécution des tâches de coordination et de supervision.

Avec la proclamation de la Décennie Internationale de prévention des Catastrophes Naturelles (1990-2000) par les Nations Unies et l'adhésion du Burkina Faso au Programme d'Ajustement Structurel (PAS), la CNLES s'est révélée limitée face aux fonctions et attributions qui lui sont dévolues. Elle se doit de prendre en charge les calamités telles que les inondations, les feux de brousse de grande ampleur, les incendies et les mouvements de populations des suites de tensions sociales (réfugiés, rapatriés burkinabé résidant à l'étranger).

Ainsi, a été institué le CONASUR en remplacement de la CNLES en mars 1993.

Structure publique à vocation sociale et humanitaire, il regroupe à la fois les partenaires techniques, les Associations, les ONG, les bailleurs de fonds.

Le CONASUR est chargé essentiellement de :

- mettre en œuvre un plan de secours d'urgence ;
- concevoir et élaborer des programmes sectoriels d'interventions en cas de calamités naturelles y compris la réhabilitation ;
- former le personnel à la prévention des catastrophes naturelles et en gestion des programmes de secours d'urgence et de réhabilitation ;
- informer et sensibiliser les populations sur les mesures préventives à adopter en vue d'atténuer en cas de catastrophe naturelle, les conséquences sur leurs vies ;
- superviser, appuyer et encadrer les structures décentralisées du CONASUR dans la mise en oeuvre des programmes.

Contrairement aux pays développés qui ont des capacités de mettre au point et d'appliquer des mesures préventives efficaces pour réduire les effets des catastrophes, le Burkina Faso connaît des limites budgétaires dans la réalisation des plans et stratégies de prévention et de réhabilitation qui requièrent des ressources considérables.

Ils sont pluridimensionnels et leur mise en œuvre nécessite la coopération multisectorielle étroite avec l'ensemble des acteurs et partenaires :

- les organisations bilatérales ;
- les organisations multilatérales ;
- les organisations non gouvernementales.

En référence aux missions statutaires de la structure, le CONASUR intervient principalement dans trois (03) domaines d'actions qui concourent ensemble à une gestion rationnelle des catastrophes naturelles : **la prévention, la gestion des crises (phase d'état) et la réhabilitation** par le réinsertion sociale des sinistrés et la construction et/ou reconstruction des infrastructures communautaires.

---

Présentée par Youssoufou OUEDRAOGO / Economiste Gestionnaire / Direction des Etudes et Planification 3

MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE / BURKINA FASO

01 BP 515 OUAGADOUGOU Tél: 50 31 17 20 / 70 26 31 26

Fax : 70 31 67 37

[secours@burkina.bf](mailto:secours@burkina.bf)/[www.CONASUR.bf/](http://www.CONASUR.bf/)

E-mail: [yousoufou1er@yahoo.fr](mailto:yousoufou1er@yahoo.fr)

## **2.2. Domaine de prévention**

L'objectif de cette action vise à développer une culture de prévention à travers de vastes programmes de campagnes multimédias à l'endroit des communautés urbaines et rurales.

Elle tient compte de la cartographie à risques de catastrophes naturelles et les messages véhiculés portent sur les mesures et comportements à observer en vue de réduire les effets et les conséquences des catastrophes sur la vie des populations.

Malgré l'importance de ce secteur d'activité, qui est très prépondérant pour la réduction des conséquences et coûts énormes d'intervention, il retient peu l'attention des partenaires financiers qui apprécient difficilement la visibilité de son impact, étant un programme à long terme.

Les programmes de développement tels que la prévention et la réhabilitation qui sont des actions à long terme sont moins accueillis financièrement par les bailleurs qui privilégient dans leurs interventions, les actions d'urgence.

Ainsi, reste-t-il à la charge exclusive de l'Etat qui l'assure tant mieux que mal, car reconnaissant que les conséquences des catastrophes naturelles sur l'économie constituent des contraintes majeures pour le développement.

### **III. Perspectives de renforcement et d'amélioration des interventions du CONASUR.**

Le Burkina Faso possède une longue expérience dans la gestion des situations d'urgence. Mieux, il servirait de référence d'expertise en matière de gestion de situations d'urgence à travers le CONASUR.

En effet, on peut reconnaître à la structure de grandes potentialités appréciables dans les domaines de prévention et de gestion des actions d'assistance humanitaire d'urgence ; on pourrait citer :

- le rôle de point focal dévolu à la structure pour la coordination des activités de prévention et de gestion des catastrophes ;
- la forte représentativité de la structure sur toute l'étendue du territoire national ;
- l'implication des acteurs et partenaires dans la gestion des crises ;
- la possibilité pour la structure de bénéficier de la mobilisation et du soutien d'un plan ORSEC en cas de besoin.

Cependant, force est de reconnaître qu'elle connaît des contraintes et insuffisances dans son fonctionnement.

Le phénomène de la pauvreté étant généralisé au Burkina Faso , avec plus de 45% de la population vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté, le CONASUR fait face quotidiennement à un volume de besoins non satisfaits, en raison des limites objectives de ses moyens d'intervention.

Qui plus est, 90% de la population tire leurs revenus de l'agriculture qui subit paradoxalement les conséquences des catastrophes naturelles, d'où l'installation constante de phénomènes de crises alimentaires.

Aussi, les programmes en cours du CONASUR sont :

- l'assistance alimentaire aux groupes et personnes vulnérables,
- la réinsertion socio-économique des rapatriés Burkinabé de Côte-d'Ivoire, de la Libye et de la France.

### CONCLUSION

En résumé, tout en exprimant la disponibilité des autorités du pays au partenariat dans la recherche de perspectives d'amélioration et de renforcement des actions de prévention des catastrophes, nous saisissons cette opportunité pour présenter les programmes en cours au Burkina Faso :

- l'élaboration d'une stratégie nationale d'alerte, de prévention et de réponse aux situations d'urgence humanitaire ;
- l'intégration de la gestion des situations d'urgence humanitaire dans la politique nationale de développement ;
- le renforcement du partenariat avec tous les acteurs et partenaires au développement dans la gestion des situations d'urgence humanitaire ;
- le renforcement des programmes de prévention dans la gestion des crises humanitaires ;
- la mise en place d'un système de gestion de l'information (banque de données sur les catastrophes) avec un personnel qualifié, en vue de disposer de statistiques fiables ;
- l'appui à la formation et à l'encadrement du personnel national par des institutions étrangères de formation ;
- l'appui budgétaire à la structure pour lui permettre de prendre en compte les besoins de fonctionnement des organes décentralisés.

Je vous remercie.